



## 2016 : une année lancée avec succès par la municipalité

Près de 300 personnes ont assisté aux vœux du Maire, Jacques Breillat, et de l'équipe municipale, samedi 9 janvier au Centre culturel. Un moment privilégié pour rencontrer les élus en toute convivialité, mais aussi pour dresser un bilan des actions menées et des futurs projets pour la ville. M. le Maire a notamment rappelé le travail entrepris avec l'Ustom sur la propreté et les nouveaux objectifs à atteindre cette année (voir aussi p. 4).

L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance et le travail conjoint de la police et de la gendarmerie sont, pour leur part, autant d'actions concrètes visant à améliorer la tranquillité publique. Enfin, en 2016, le lancement de la réalisation de la Maison des Services au Public, le déménagement de l'Office de Tourisme ou encore le nouveau spectacle de la Bataille de Castillon seront des réponses fortes de la municipalité aux attentes des Castillonnais et en faveur du rayonnement de la ville. Un beau programme pour 2016!



## sommaire

# 10

- Page 1 :** 2016 : une année lancée avec succès  
**DOSSIER :** Agir pour l'emploi : « zéro chômeur de longue durée », un objectif à Castillon-la-Bataille
- PAGE 2 :** Le Mot du Maire / Suite du dossier : Agir pour l'emploi : s'engager avec les jeunes / Les chiffres clefs
- PAGE 3 :** Agir pour l'emploi : ils transforment l'essai de l'insertion professionnelle / T2000: tremplin pour l'emploi / Lire Elire à la médiathèque
- PAGE 4 :** Ça bouge à Castillon-la-Bataille ! / Ça bouge sur la question de la propreté
- PAGE 5 :** Actualités de Castillon-la-Bataille en images / Hommage à l'une de nos aînées
- PAGE 6 :** Agenda / Événement: la Foire de Pâques / Ça s'est passé... au Département

Contact: Mairie 0557 400006 - mairie@castillonlabataille.fr - www.castillonlabataille.fr  
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois de forêts gérées de manière responsable. IL RCS Bordeaux 337 926 745.



## DOSSIER

# AGIR POUR L'EMPLOI



## « Zéro chômeur de longue durée » : un objectif pour Castillon-la-Bataille

C'est grâce à une initiative de l'association ATD Quart Monde que l'idée de sortir d'un chômage de longue durée prend forme concrètement (par la réaffectation des aides allouées). Une proposition de loi est en effet en discussion entre nos deux assemblées en procédure accélérée, afin de lancer d'ici l'été l'expérimentation visant à proposer des emplois en CDI payés au SMIC à des personnes en situation de chômage depuis plus d'un an. Afin d'éviter toute concurrence envers des entreprises locales, les emplois créés relèveront de besoins non pourvus localement et ayant principalement une visée d'intérêt collectif ou d'aide à la personne. La volonté profonde de la commune de faire partie de l'expérimentation initiée pour 5 ans sur certains territoires pilotes a été exprimée par Jacques Breillat début janvier, alors que le texte entrait en discussion au Sénat: « La réalité des chiffres est implacable dans notre commune où plus d'un habitant sur 4 est allocataire du RSA (25,5%) et où près de 30% (28,2%) des chômeurs sont sans emploi

depuis plus de 2 ans. Mais au-delà des chiffres, je vois des hommes et des femmes, des familles, à qui il faut proposer des solutions pour retrouver le chemin de la réinsertion sociale. Notre ville a de nombreux atouts et des acteurs sur lesquels s'appuyer pour mettre en œuvre le dispositif Territoire zéro chômeur dont je partage clairement l'ambition ». Cet appel a déjà obtenu un réel écho médiatique mais reste pour l'heure sans réponse gouvernementale.

Cependant, l'action du Maire est résolue: « Après avoir été oubliée de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville, après que j'ai écrit au Ministre de la Ville et au Premier Ministre sans avoir obtenu de réponse, la ville de Castillon-la-Bataille doit recevoir de Paris le signe de sa confiance en sa capacité à saisir cette opportunité. Je ne lâcherai pas les Castillonnais dans cette démarche, qui permet à la fois de proposer un travail à des personnes écartées d'une vie professionnelle depuis trop longtemps et de répondre à des besoins locaux utiles pour le bien-être de tous ».

### Erratum

Dans le bulletin de janvier, nous avons oublié de retranscrire le deuxième vers de notre hymne national. Chacun aura pensé à ajouter « Allons, enfants de la Patrie / Le jour de gloire est arrivé ». Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs.



## LE MOT DU MAIRE

### Jacques BREILLAT

Maire de Castillon-la-Bataille,  
Conseiller départemental  
des Coteaux de Dordogne.

Chères Castillonnaises, Chers Castillonnais,

On peut parfois entendre des clichés et voir certaines images péjoratives concernant notre ville. Certains reportages en quête de « sensationnel » s'en servent même pour faire de l'audience. Autant le dire clairement, je ne suis pas d'accord avec ce genre de raccourcis. Connaissions-nous de réelles fragilités sociales ? Oui, c'est indéniable. Le chômage et la précarité n'épargnent pas notre commune.

Les chiffres sont là. Les chiffres sont implacables. Des jeunes sans formation trop nombreux à errer et certains plus âgés... bien trop nombreux à se résigner. Comme Maire, je prends toute la mesure de cette situation. Alors depuis deux ans, nous agissons. Un important projet de revitalisation urbaine est en marche. En matière d'emploi, la commune s'engage sur tous les fronts : CAE, contrats d'avenir, services civiques, stagiaires... Toutes les formules sont bonnes pour donner aux jeunes le goût

d'un métier et d'une première expérience professionnelle. Concernant l'insertion ou la réinsertion, nous innovons aussi avec le conseil départemental de la Gironde, la région Aquitaine et le club de Rugby comme le prouve le lancement de notre chantier de formation au stade « Transformons l'essai ». À chaque fois, nous avançons en mobilisant de nombreux partenaires extérieurs. Car notre ville a trop souvent été oubliée par les politiques publiques. C'est pourquoi j'ai alerté le Ministre de la Ville à plusieurs reprises sur nos difficultés (toujours sans aucune réponse jusqu'à présent !). C'est pourquoi je tiens à expérimenter toutes les solutions possibles pour améliorer les perspectives des habitants de Castillon-la-Bataille. J'ai notamment décidé de demander l'inscription de notre commune dans le futur dispositif gouvernemental « Territoires zéro chômeur ».

Il ne faut pas oublier que notre territoire compte de nombreux atouts. La mobilisation du secteur associatif, la reprise de l'activité viticole, le développement touristique de la vallée de la Dordogne, la vitalité de nos commerces de centre-ville. Cette base est suffisamment solide pour créer des emplois utiles à la collectivité et remettre les personnes écartées du monde professionnel sur le chemin de l'emploi.

Alors non, je ne rêve pas. Je suis parfaitement conscient des difficultés. Simplement, j'invite aussi chacun de nous à voir loin. Ensemble, restons à l'écoute de toute initiative constructive pour créer, innover et développer de nouvelles actions. Rassemblons et mobilisons des partenaires publics et privés autour de nos projets de territoire. Car au final, rien ne serait pire que de renoncer, de détourner nos regards ou de baisser les bras... ●

## Agir pour l'emploi : s'engager avec les jeunes

La Mairie participe à l'insertion vers l'emploi et fait confiance aux jeunes dans leur première expérience professionnelle ou à de moins jeunes dans leur réinsertion. Ce sont ainsi trois personnes en services civiques, deux personnes en emplois d'avenir, sept personnes en contrats d'aide à l'emploi (CAE), trois en contrats dans le cadre d'un TIG (Travail d'Intérêt Général), cinq étudiants stagiaires et un stagiaire dans le cadre d'une réinsertion, qui travaillent ou ont travaillé pour la Ville de Castillon-la-Bataille depuis 2015.

### De quoi s'agit-il concrètement ?

Le T.I.G (travail d'intérêt général) est une alternative permettant à des jeunes d'exécuter une peine établie par jugement. En lien étroit avec le Tribunal de Grande Instance de Libourne, la convention entre la justice et la Mairie permet aux personnes concernées d'éviter l'emprisonnement en agissant positivement envers la société et en acceptant de prendre en compte un « vivre ensemble » fait de droits et de devoirs. Le travail de service public ainsi réalisé (nettoyage par exemple) n'est pas rémunéré. En impliquant la collectivité dans un dispositif de réinsertion sociale, cette démarche réparatrice laisse la possibilité à une personne condamnée d'assumer ses responsabilités familiales, sociales et matérielles. A ce sujet, Monsieur le Maire insiste : « je tiens à ce que les personnes condamnées effectuent un travail de réparation sur le site où l'infraction a été commise ».

Les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE, CUI) permettent à toute personne rencontrant des difficultés d'insertion, ou de réinsertion professionnelle, dans une démarche particulièrement active, d'aboutir à un accès durable à l'emploi. Ils concernent impérativement le secteur non marchand. Les salariés titulaires d'un CUI-CAE sont des salariés à part entière, ils bénéficient des mêmes conditions de travail que les autres salariés de l'entreprise et de l'ensemble des conventions et accords collectifs. Ces contrats peuvent être l'occasion de développer certaines compétences voire d'en acquérir d'autres dans la poursuite d'un parcours professionnel défini.

Par « service civique », il faut entendre « engagement citoyen » et « insertion dans la vie professionnelle ». Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le service civique est devenu universel en s'ouvrant aux jeunes de moins de 25 ans s'engageant auprès de collectivités territoriales (une mairie par exemple) ou d'établissements publics (école, musée...) pour une durée de 6 à 12 mois. Les domaines d'intervention sont nombreux : l'environnement, les loisirs, l'action humanitaire, la lutte contre l'illettrisme, la solidarité ou encore la culture. L'année dernière, entre avril et septembre, ce sont six volontaires en service civique avec Unis Cités qui avaient réalisé deux beaux projets éco-citoyens : un jardin partagé, en partenariat avec l'école, l'EHPAD, ARRPEJ, l'Amicale Laïque et l'Accueil Jeunes, ainsi que le nettoyage des berges de Dordogne, effectué dans le cadre d'une sensibilisation plus globale au respect de l'environnement. Ce second projet avait alors été mis en place avec les centres de loisirs de Castillon-la-Bataille et de Rauzan, l'Accueil jeunes et l'association du Bambou Castillonnais.

### Les chiffres clefs

- À Castillon-la-Bataille, nous comptons 546 demandeurs d'emploi dont 117 sont âgés de moins de 26 ans et 113 de plus de 50 ans.
- Le chômage de longue durée (de + de 24 mois) concerne 154 personnes.
- Le Maire, Jacques Breillat, a envoyé quatre relances en un an au Ministre de la Ville et contacté deux fois le Premier Ministre. Il a également saisi la Ministre du travail dans le cadre de la demande à intégrer le dispositif « zéro chômeur ».
- D'un point de vue national, 75% des jeunes engagés en service civique sont en situation d'emploi ou de formation 6 mois après leur mission.

### L'expérience de Claire à la Mairie de Castillon-la-Bataille

Actuellement, Claire Hodot, sous la tutelle de l'élue déléguée à la culture, Marie-Noëlle Magne, travaille en service civique à la mairie depuis juillet 2015, dans le cadre d'une mission culturelle. « Immergée » dès son arrivée dans le Graff Battle Show puis dans l'organisation plus globale d'événements variés, elle a dû s'adapter à différents publics. Ainsi, mettre en place les concerts des « P'tites Scènes » ou la soirée du solstice ne demande pas la même approche mais autant de logistique et d'anticipation ! « J'ai apprécié être au contact des élus, des artistes, des producteurs, et aussi des médiathécaires lors d'ateliers par exemple. J'ai pu appréhender différents milieux et y trouver ma place au fur et à mesure. La mise en place d'un agenda culturel et la participation au bulletin municipal\* auront aussi une grande part dans le bilan professionnel que je ferai à la fin de mon passage ici. »

« Cette expérience aura été très enrichissante à plusieurs niveaux. Les multiples missions m'auront à la fois permis d'exploiter les compétences acquises lors de mes études, mais aussi de m'ouvrir à d'autres horizons, tels que la communication. Et surtout, j'ai pu rencontrer et échanger au travers d'un travail d'équipe, avec les élus, les associations, le personnel municipal... et c'est aussi ça, la culture ! ».

\*Pour lequel elle a écrit de nombreux articles, ce que sa modestie la retient de dire, ndlr.



### Tecap : Terre d'entreprises Castillon-Pujols

Créé en 2014 et soutenu par la Communauté de Communes Castillon-Pujols la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, Tecap, le club d'entreprises regroupées sous forme d'association, a pour but de rassembler et de représenter les acteurs économiques du territoire. Le principe est d'initier une stratégie de développement économique et de créer un réseau d'échanges. Il rassemble des commerçants, des transporteurs, des traiteurs, des viticulteurs, des autoentrepreneurs et des professions libérales. Dans ce cadre, Tecap travaille avec l'association des commerçants de Castillon-la-Bataille, Plein Centre, particulièrement mobilisée pour le rayonnement et l'attractivité de la commune. L'objectif poursuivi par tous est de favoriser l'attractivité économique en développant des actions de promotion du territoire et en faisant émerger des actions collectives d'animations. De cette dynamique est née notamment une commission « création et reprise d'entreprise ». Avec la volonté de proposer des actions opérationnelles, Tecap met en place régulièrement des événements thématiques ou des rencontres entre entreprises et porteurs de projet, et entre entreprises et demandeurs d'emploi. ●

## Au stade, ils « transforment l'essai » de l'insertion professionnelle



S'ils étaient 9 au départ, ils sont aujourd'hui 11 jeunes aux parcours différents, rassemblés depuis le mois de décembre avec un objectif commun : transformer l'essai du retour vers l'emploi. S'il s'agit d'un projet dit « de réinsertion », il est surtout question de l'acquisition d'une nouvelle qualification professionnelle pour l'avenir.

BatiPro, implanté à Libourne depuis 2009, est un centre de formation à taille humaine encadrant des jeunes en situation de décrochage professionnel (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes ayant peu ou pas d'expérience...) en leur permettant de développer des compétences en lien avec les métiers du bâtiment. Ainsi, à l'initiative de la municipalité de Castillon-la-Bataille, un chantier a été lancé au stade pour la rénovation des vestiaires (pose de faïences et de VMC, peinture). Intitulée « Transformer l'essai », l'intervention de BatiPro permet aux jeunes de développer et de valoriser par la suite de nouvelles aptitudes, notamment sous la forme d'un Certificat de Compétence Professionnel, mais aussi de retrouver le goût du travail, du travail en équipe et de la répétition du rythme quotidien. Pour mettre toutes les chances du côté de la pleine réussite du projet, une demi-journée par semaine est réservée à la pratique du rugby sur le stade, où se renforcent alors les notions de cohésion, d'esprit d'équipe, de respect des règles et des hommes. Des valeurs et des repères aussi utiles sur le terrain que dans la reprise d'une activité professionnelle. Ce chantier, soutenu par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, prendra fin mi-avril et rendra ses couleurs autant au vestiaire de notre équipe de rugby (bleu et blanc) qu'à l'avenir professionnel de ces onze jeunes particulièrement impliqués et motivés. Les cinq points sont pris, il ne reste plus qu'à transformer! ●

## T2000 : tremplin pour l'emploi



T2000 est une association d'insertion par l'activité économique mobilisée autour des valeurs de solidarité et d'entraide. Son objectif est avant tout de faciliter le retour au travail des demandeurs d'emploi. Pour cela l'association leur propose des missions de travail, un accompagnement social et professionnel, une écoute de leurs projets, des informations sur leurs droits et leurs démarches. Nettoyage, restauration, petits travaux d'entretien, ménage ou jardinage, les missions sont de tous ordres et concernent aussi bien les collectivités, les entreprises que les particuliers. Où les trouver? Si l'antenne principale se situe à Libourne, depuis le 8 février une nouvelle permanence est proposée aux demandeurs d'emploi à Castillon-la-Bataille. Pour plus d'informations sur l'association et son fonctionnement, rendez-vous un lundi par mois de 14h à 17h, à la Communauté De Communes (CDC) de Castillon-Pujols à Castillon-la-Bataille (avec ou sans rendez-vous). ●

## Régler ses conflits à l'amiable

### Les permanences du conciliateur de justice

La Mairie de Castillon-la-Bataille vous rappelle que le conciliateur de justice, auxiliaire de justice assermenté, est à votre écoute pour vous permettre d'éviter le recours à une procédure judiciaire. Il intervient notamment dans les cas de différends entre professionnels et consommateurs, problèmes locatifs ou de propriété, de mitoyenneté, en cas de litiges à propos de plantations, de malfaçons ou de dommages, de dettes impayées ou de crédits, etc. Il n'intervient pas dans les cas de divorce ou de séparation ni de succession ou de conflits salariaux. Pour toute information et prise de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter M. Michel Daubigeon au 07 82 31 76 04.

Sa permanence a lieu à la mairie, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois. ●



## Lire Élire : parole à la jeunesse!

Sous l'impulsion de la médiathèque municipale, les 6-16 ans ont l'occasion d'être jurés du prix « Lire Élire » pour la deuxième fois à Castillon-la-Bataille. Sur une initiative de la bibliothèque départementale de prêt de Gironde, ce prix propose depuis 8 ans aux jeunes lecteurs de s'impliquer activement dans le monde littéraire, tout en faisant l'expérience du vote. Chaque jeune a ainsi pour mission de lire l'ensemble des livres d'une ou plusieurs sélections préalablement définies selon des catégories de couleur. Il aura ensuite du 30 mai au 8 juin pour élire son coup de cœur parmi différents ouvrages, romans graphiques, albums, bandes dessinées... L'objectif est double: développer l'esprit critique et éveiller la curiosité des jeunes lecteurs. Loin de passer inaperçu, ce prix est une véritable mise en avant d'auteurs et de maisons d'édition. On se souviendra de l'excellent *Miss Pérégrine et les enfants particuliers* de Ransom Riggs en 2014 ou encore *Arty show* de Claire Dé en 2015.

Cette année encore, le prix Lire Élire se déroule dans notre médiathèque de janvier à juin, et l'équipe de bibliothécaires a préparé un programme au regard de l'événement! Les enfants sont en effet invités à s'inscrire aux ateliers proposés les mercredis 9 mars et 27 avril, et tout le monde a rendez-vous le mercredi 8 juin pour les résultats! (voir encadré ci-dessous).

### À noter pour les petits!

**Mercredi 9 mars:**

**Ateliers « Loupe magique »**  
à 14h et à 16h

**Mercredi 27 avril:**

**Ateliers « Etrange bestiaire »**  
à 14h et à 16h

**Mercredi 11 mai à 15h30:**

**un spectacle de la compagnie**  
**du Coin Tranquille**  
(à partir de 6 ans)

**Mercredi 8 juin à 16h30:**

**Résultats et palmarès!**  
**Venez nombreux!**

**Inscriptions et informations**

à la Médiathèque municipale, allée Marcel Paul  
tél. : 05 57 56 40 30.

## AGENDA

### MARS 2016

**Du 4 au 13 :** Exposition de François Decauze par l'Amicale Laïque - *salle Cascante*

**6 à 15h30 :** Concert de printemps par l'Orchestre d'Harmonie - *Centre culturel*

**7 au 18 :** Quinzaine de la santé par ARRPEJ dans leurs locaux

**12 à 20h :** « L'Embrouille » de Jean-Paul Eymard proposé par les Habitants de Capitourlan - *Centre culturel*

**13 à 14h :** Loto du Comité des fêtes

**15 à 14h et 16h :** 2 ateliers « La Loupe magique » *Médiathèque*

**19 à 17h30 :** « Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » par la FNACA  
17h30: rassemblement devant la Mairie - 18h: dépôt de gerbes - 18h30: pot de l'amitié offert par la Mairie

**20 à 14h :** Thé dansant par Casti Danse - *Centre culturel*

**23 au 29 :** Exposition de Thomas Deffarge par l'Amicale Laïque - *salle Cascante*

**26 au 28 :** Foire de Pâques organisée par la Mairie de Castillon-la-Bataille

### AVRIL 2016

**2 à 20h :** Apéro-concert BALKAN KARTET proposé par la Mairie et Les Grillatout - *Centre culturel*

**6 à 16h :** Spectacle « Cendrillon » de Matthias Kuchta - *Médiathèque* (à partir de 4 ans, réservation conseillée)

**9 à 19h30 :** Chants basques proposés par le Lions club - *église Saint-Symphorien*

**24 à 14h :** Thé dansant par Casti Danse - *Centre culturel*

**25 dès 10h :** Le marché du lundi s'anime!  
Animations autour du fromage proposées par la Mairie

**27 à 14h et 16h :** 2 ateliers « Etrange bestiaire » - *Médiathèque*

### MAI 2016

**7 :** Vide-grenier des Parents d'élèves - *l'école Henri Bardon* et tournoi de rugby

**8 à 11h30 :** Commémoration de la victoire des Alliés de la Seconde Guerre Mondiale à la Mairie

**9 à 15h30 :** Don du sang - *Centre culturel*

**11 à 15h30 :** Spectacle par La Compagnie du Coin Tranquille - *Médiathèque*

**20 à 20h :** Apéro-concert UA TEA proposé par la Mairie et l'Amicale Laïque - *Centre culturel*

**21 à 20h :** Loto contre le cancer proposé par l'association Au p'tit bonheur - *Centre culturel*

**22 mai à 11h30 :** Repas de quartier annuel par les Habitants de Capitourlan - *route de la Chapelle*

**27 dès 19h :** Fête des voisins - *Place Boyer Andrivet*

**29 à 11h30 :** Commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Verdun

**29 à 14h :** thé dansant par Casti Danse au *Centre culturel*

**30 dès 10h :** Le marché du lundi s'anime!  
Animation proposée par la Mairie

**30 :** Début de l'exposition de l'Amicale Laïque - *salle Cascante*

## NOS JOIES/NOS PEINES

**NAISSANCES** • DUPRIE Alice, le 13 décembre 2015 à Libourne • URIATE Loukas, le 15 décembre 2015 à Libourne • BENNAIM Mohamed-Islem, le 21 décembre 2015 à Libourne

**DÉCÈS** • TILHOS Yvon Georges, le 18 décembre 2015 à Sainte-Foy la Grande • LAMBERT Marie Suzanne veuve NAUZE, le 22 décembre 2015 à Libourne • THIBEAUD Michel, le 22 décembre 2015 à Castillon-la-Bataille • HUGON-JEANNIN Christiane Françoise veuve CANTE, le 9 janvier 2016 à Castillon la Bataille • CASTERA Francis Roland, le 10 janvier 2016 à Castillon-la-Bataille

## A noter : pour continuer de recevoir la TNT

Le 5 avril prochain, la TNT passe à la haute définition (HD) pour permettre une meilleure qualité de son et d'image. Vérifiez que votre téléviseur est compatible. Le logo TNT HD doit apparaître sur le cadre du poste, ou sur la chaîne numéro 7 ou sur la chaîne numéro 57, la mention ARTE HD. Dans le cas contraire, il vous faudra acheter un adaptateur MPEG-4 à brancher sur le téléviseur et le 5 avril, vous procéderez à la recherche ARTE HD.

Tout renseignement au centre d'appel, tél : 0970 818 818 (coût d'un appel local) ou sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)



## Les cabines téléphoniques : c'est fini !

D'ici le 31 décembre 2017, l'ensemble des cabines téléphoniques disparaîtra totalement du territoire national. À Castillon-la-Bataille, les cabines restantes seront prochainement supprimées par les équipes de l'opérateur Orange.

## > Événement

### Bientôt la Foire de Pâques !

Avis aux amateurs de sensations !

Comme chaque année, Castillon-la-Bataille accueillera une soixantaine de forains le week-end pascal, du vendredi 25 au lundi 28 mars, pour la traditionnelle Foire de Pâques ! Un événement à ne pas manquer, proposé par la municipalité pour le plaisir de tous. Rires et plaisir garantis !

À noter cette année : les manèges s'étendront de la gare à la Place du Général de Gaulle, en passant par les places Pierre Orus et du 14 juillet.

La circulation en centre-ville sera réservée aux exposants le lundi 28 mars.

Le périmètre se limitera, par mesure de sécurité, à la rue du champ de foire. Un espace convivial sera réservé Place Boyer Andrivet, avec des tables et des bancs, pour se restaurer et déguster les produits proposés par les producteurs et les traiteurs.



## Ça s'est passé... au département

Jacques Breillat, Conseiller Départemental depuis mars 2015, représente les intérêts du canton des Coteaux de Dordogne pour la Gironde. Ainsi il est important de signaler la demande de subvention départementale portée par notre élu, et accordée pour un montant de 49 000 € à l'association « Castillon 1453 » pour l'organisation de la Bataille de Castillon, dans le cadre de la programmation des Scènes d'Été permanentes. Cette subvention a été soumise en délibération en commission départementale le 5 février 2016.

De même, une subvention de 20 750 € sera versée à l'association Cygnes de vie (ARRPEJ) pour permettre la poursuite de l'action menée auprès des jeunes. La démarche de l'association, basée sur l'accueil, l'écoute, l'orientation de jeunes et d'adultes en souffrance psychosociale et souvent isolés, est devenue essentielle sur le territoire. Jacques Breillat demeure attentif à la prévention des conduites à risques ainsi qu'à la prévention des ruptures familiales ou scolaires, au Département comme dans le cadre des missions du CISPD qu'il préside : « Un soutien aux démarches d'insertion sociale et d'insertion professionnelle ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes est une priorité sur notre territoire. C'est une préoccupation nécessaire pour un petit nombre et utile à l'avenir de tous ».

## À noter : les prochains conseils municipaux

**Lundi 21 mars à 19h30 / Lundi 25 avril à 19h30**

Le conseil municipal se réunit chaque mois. Il représente les habitants et aborde l'ensemble des sujets d'intérêt local selon un ordre du jour établi et publié à l'avance. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister et à rencontrer vos élus à cette occasion.

Retrouvez votre journal municipal en téléchargement ainsi que de nombreuses autres informations sur le site de la municipalité :

[www.castillonlabataille.fr](http://www.castillonlabataille.fr)

## L'ACTUALITÉ DE CASTILLON EN IMAGES

### → Les commerçants ont remis leurs prix

Le 11 janvier, l'association de commerçants de Castillon-la-Bataille, Plein Centre, a remis ses lots aux gagnants du tirage au sort en présence de M. le Maire. Les très beaux lots mis en jeu ont ravi les nombreux gagnants!



### → Askehoug en concert

Paré de son costume blanc, Askehoug a capté le public du Centre culturel vendredi 15 janvier. Artistes et spectateurs se sont ensuite retrouvés autour de l'apéritif convivial organisé par Plein Centre.

### → Le loto du rugby

Le 24 janvier dernier, les Castillonnais ont envahi le Centre culturel pour le loto de l'USC Rugby. Une belle après-midi rythmée par le roulement des numéros et la joie des gagnants.



### → Le marché du lundi s'est à nouveau animé le 25 janvier!

Tricandilles et cochonnailles au menu du marché ce 25 janvier! Initiée par la Mairie de Castillon-la-Bataille et soutenue par le Syndicat des Marchés de France couronnée de succès, l'animation mensuelle a pour objectif de valoriser produits et producteurs. Une initiative couronnée de succès! Rendez-vous le 25 avril pour la prochaine animation marché autour du fromage.



### → Les Femmes Savantes

Vendredi 29 janvier, au Centre Culturel, le Lions club nous a permis de redécouvrir Les Femmes savantes, interprété par le Théâtre du Pont Tournant. Merci et encore bravo à la troupe.

### → Basic Space

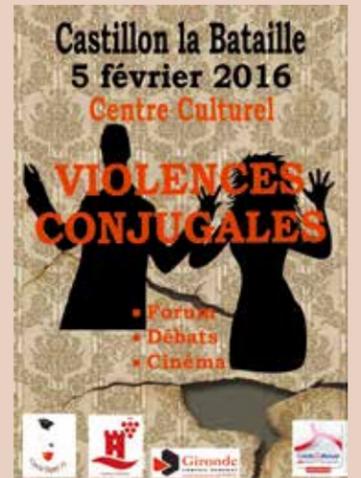
Le 9 février, les élèves de l'école élémentaire ont inauguré le village « Basic space » à la médiathèque en présence de M. le Maire, Mme Magne et Fanny Millard, l'architecte à l'origine du projet.



### → Les violences conjugales abordées au centre culturel le 5 février

L'association Cercle Esprit 77 s'est penchée sur le problème des violences conjugales ou intrafamiliales. Dans la semaine du 1er au 6 février à la salle Cascante sous la forme d'une exposition et au Centre Culturel pour une conférence-débat, à laquelle assistaient ou témoignaient M. de Wispelaere, sous-Préfet de Libourne, M. Breillat, Conseiller Départemental et Maire de Castillon-la-Bataille, Mme Poivert, Conseillère Départementale et Maire de St Pey de Castets. Etaient également présentes la gendarmerie, ainsi que de nombreuses associations d'aide aux victimes.

Mme Villechenoux, présidente de Cercle Esprit 77, rappelait qu'« en parler, c'est déjà agir ». Tous s'accordent à dire que les statistiques ne révèlent que les actes de violence déclarés. La peur, l'isolement ou la méconnaissance des lois ou des services de protection ne permettent pas toujours aux victimes de dénoncer ou de judiciairiser ces délits.



La transversalité qui existe entre la police ou la gendarmerie, les services sociaux et les associations permet de défendre les victimes et de prévenir ces violences par un maillage, un travail de proximité, afin de rompre le silence, de trouver une solution d'urgence pour éloigner

la ou les personnes du danger et d'accompagner les victimes sur le plan juridique et psychologique.

Si vous êtes victime ou témoin de violences à la personne, appelez le 39 19. Des solutions existent pour sortir de cette situation.

## HOMMAGE À L'UNE DE NOS AÎNÉS!



Georgette Sousbielle accompagnée de Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille et Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Nous avons l'honneur de compter parmi les habitants de notre commune Madame Georgette Sousbielle, née à Castillon-la-Bataille le 2 janvier 1916.

À l'occasion de son centième anniversaire, nous lui avons demandé de nous recevoir chez elle, ce qu'elle accepte avec beaucoup d'enthousiasme et de gentillesse. Elle nous raconte alors l'histoire de sa vie...

Jeune fille, Georgette Barthome a travaillé en Hollande comme nourrice, puis s'est mariée avec Jean-Paul à l'âge de 34 ans. Après avoir séjourné dans les Pyrénées où son mari travaillait en usine, la famille revient à Castillon-la-Bataille, achète une maison et... élèvera six enfants!

Son mari, ouvrier tanneur, ne trouvera pas d'opportunités pour exercer son métier et s'épanouira finalement comme maçon à Castillon-la-Bataille. Famille d'accueil, Madame Sousbielle s'occupe d'enfants qui lui sont confiés par les services sociaux. Le jardin potager et le poulailler aident alors à améliorer le quotidien, au gré des saisons. Veuve depuis 1986, Georgette Sousbielle regarde grandir ses dix petits-enfants, puis ses arrière-petits-enfants, tout en menant une vie où « elle ne s'ennuie pas »! Aujourd'hui, elle profite de ses après-midi pour faire du crochet et du tricot. Toujours très habile de ses doigts, elle fabrique notamment de petites poupées de laine. Elle n'oublie pas son petit tour au marché de Castillon le lundi matin, et une promenade de temps en temps, sans trop s'éloigner de chez elle. Le jeudi après-midi, rendez-vous au Club du 3<sup>e</sup> âge de Castillon. Elle y joue au loto, accompagnée de son aide à domicile, qui l'assiste aussi régulièrement à l'entretien de son intérieur.

Sa devise: « Marcher toujours tout droit et avoir bonne conscience »! Un leitmotiv à retenir pour devenir centenaire et surtout à mettre en application sans attendre! Sur cette parole pleine de sagesse, nous prenons congé de cette charmante dame dont chacun remarquera les yeux pétillant de bonheur.

### Faites-vous connaître!

Vous-même, un membre de votre famille ou l'une de vos connaissances s'apprête à fêter son 100<sup>ème</sup> anniversaire? Faites-le savoir à la mairie. Le Maire, Jacques Breillat, proposera alors de venir à sa rencontre en signe du profond respect de la commune de Castillon-la-Bataille envers ses aînés.

Tél. : 05 57 40 29 24

## Ça bouge à Castillon-la-Bataille !

### On se rencontrera rue Victor Hugo...

L'installation d'une signalisation instaurant une zone de rencontre, entre le carrefour Camille Maumey-Paul Bert et le carrefour des allées de la République, est programmée début mars. L'objectif est clair : permettre une cohabitation plus apaisée entre piétons et véhicules afin d'y faciliter le développement de la vie locale. La zone de rencontre instaurera de fait de nouveaux comportements de la part des usagers : vitesse limitée à 20km/h pour tous les véhicules, stationnement interdit hors des zones matérialisées, valorisation et sécurisation des déplacements piétons. Les comportements évolueront et chacun, quel que soit son mode de déplacement, y trouvera un plaisir... partagé.



### Rénovation de l'éclairage public de la Place Charles de Gaulle

Les candélabres actuels étant en très mauvais état, il est apparu nécessaire à la municipalité de les remplacer au plus vite, tout en préservant le visage de cette place « cœur de ville ». Le choix s'est donc porté sur une rénovation des équipements à l'identique.

Les travaux sont programmés pour la deuxième quinzaine de mars 2016. Vous retrouverez donc des mâts profilés prolongés de lanternes semblables à celles ayant éclairé cette place pendant plusieurs décennies. La modernité se concentrera sur leurs performances énergétiques et dans les technologies actuelles permettant une nouvelle ambiance d'éclairage et un meilleur confort visuel pour les usagers.

### Fin des travaux chemin de l'Expert



Réalisés en concertation avec les habitants, comme tout projet de voirie, les travaux du chemin de l'Expert sont achevés depuis le 28 janvier. Inscrits dans son programme de mandat, ces travaux étaient une des priorités du Maire, Jacques Breillat. En raison des mauvaises conditions climatiques, il reste à réaliser la peinture routière, mais les habitants ont d'ores et déjà retrouvé une facilité d'accès à leur logement. Au-delà du simple aspect pratique, les travaux de voirie réalisés dans la ville permettent à chaque habitant de se réapproprier son environnement ou son quartier. Concrètement, les travaux de voirie comme ceux d'urbanisme ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans un espace public plus accueillant. C'est la raison pour laquelle ils font l'objet d'une réelle attention et d'investissements conséquents de la part de la municipalité. À titre d'exemple, les travaux du chemin de l'Expert ont représenté un coût de 38000 € entièrement pris en charge par la commune.

### Réduire la vitesse en ville

Après les dispositifs de ralentissement établis aux abords de l'école maternelle en décembre, c'est aux environs du collège que se concentre l'action de prévention routière en ce début d'année 2016. Deux dispositifs de réduction de vitesse (de type dos d'âne) rue Jean Monnet et rue Rouget de Lisle ont été installés la deuxième quinzaine de février. Il apparaît en effet essentiel de veiller à la sécurité des déplacements en raison de la forte fréquentation de ces différentes voies de circulation.

### Un nouveau commerçant rue Victor Hugo : le Boudoir d'Hortense

Mesdames, en couple ou entre amies, venez découvrir la collection de prêt-à-porter et accessoires féminins d'une nouvelle boutique : « Le boudoir d'Hortense » 9 rue Victor Hugo à Castillon-la-Bataille. Caroline guidera vos choix dans une ambiance cosy, de 10h à 13h et de 15h à 19h (fermé les mardis et dimanches).



### Inauguration prochaine de la salle d'arts martiaux

Samedi 12 mars aura lieu l'inauguration du dojo situé avenue de Verdun à Saint Magne de Castillon. Un équipement en partie financé par la Communauté de Communes de Castillon-Pujols, pour lequel un réel effort d'investissement de voirie a été entrepris par la municipalité de Castillon-la-Bataille. En effet un budget de 38925 €, pris en charge par la commune, a été nécessaire aux travaux du parking. Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille, se rendra sur place pour cette occasion, aux côtés des autres élus du territoire, dont le sous-Préfet de Libourne.

## Ça bouge sur la question de la propreté

Dans le précédent numéro du journal municipal, Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille présentait les six actions programmées avec le syndicat intercommunal en charge de la collecte des déchets, l'USTOM (Union des Syndicats de traitements des Ordures Ménagères) pour améliorer la propreté de la ville. Qu'en est-il deux mois plus tard ?

Avec une détermination constante, la municipalité a décidé de prendre des mesures concrètes et efficaces en ce début d'année 2016 : l'ensemble des « bornes de collecte volontaire » seront ainsi remplacées par des équipements neufs. Des « ambassadrices du tri » de l'USTOM sont également passées entre le 8 et le 19

février chez les habitants afin de réexpliquer les procédures à suivre pour le bon fonctionnement de la collecte des ordures. En parallèle, la municipalité a décidé de tester la mise en place de bornes semi-enterrées dans le centre-ville.

Concernant les habitants n'ayant pas reçu de bac jaune dans le cœur de ville, l'analyse démontre que de nombreux logements ne sont pas agencés pour recevoir un second bac. L'USTOM a donc décidé de mettre à disposition des bornes de collecte volontaire de verre, carton, plastique et papier qui ne seraient pas éloignées de plus de 300 mètres de chaque habitation. Cette décision est soutenue par la commune.

Enfin, sur le plan financier, la commune a obtenu l'annulation de factures indues de redevance des ordures ménagères, datant de 2013 et 2014.

De plus, la commune a également eu une action déterminante pour l'exonération définitive des professionnels sans bac (à l'exemple des infirmières libérales).

Si la propreté de la ville est fonction de décisions concertées et fait l'objet de l'attention permanente des élus, elle restera avant tout déterminée par l'adoption de bonnes pratiques. La propreté, c'est au quotidien, et **c'est surtout l'affaire de tous !**



### Rappel

Les habitants ne disposant pas de bacs d'ordures ménagères restent invités à en faire la demande en mairie. Des contrôles ont été décidés et effectués par l'USTOM avec le soutien des élus.

À noter que le périmètre de collecte hebdomadaire est étendu à la partie urbaine de la rue Michel Montaigne, jusqu'au croisement de la route du cimetière.